

## Fiche résumée : **TECHNICIEN LUMIÈRE**

### MÉTIERS APPARENTÉS

**Aide lumière, Assistant électricien, Assistant lumière**, Assistants techniques de la réalisation de spectacles vivants et audiovisuels/**Chef électricien** (spectacles), non cadre, **Conducteur de groupe/Groupman / Groupiste**, Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels/**Electricien** (théâtre, audiovisuel, spectacles), **Opérateur lumière, Poursuiveur, Opérateur lumière, Pupitreur**, Assistants techniques de la réalisation de spectacles vivants et audiovisuels/**Technicien lumière** (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre., **Technicien spécialisé de plateau (lumière)**

### CODES

**CITP 88** : 3113      **PCS 2003** : 353c      **ROME 1999** : 21223      **CITP 2008** : 3113

### DESCRIPTIF

Selon la réglementation et les impératifs de la production (type et lieux de l'évènement, budgets...), le technicien de la lumière peut assurer les postes ci-dessous :

#### Technicien lumière ou électricien

Il effectue le montage et le démontage du matériel d'éclairage (projecteurs, réflecteurs...) : mise en place, câblage et branchements électriques, puis le réglage nécessaire à la conduite de l'éclairage d'un spectacle, d'un évènement ou d'un tournage.

Il travaille en collaboration avec les autres corps de métier sur le site. Selon sa taille, l'équipe peut être encadrée par un chef éclairagiste ou un chef électricien.

Dans les petites productions le technicien lumière assure les tâches d'électricien.

#### Pupitreur

Il lance les effets de lumières pendant un spectacle vivant ou enregistré à partir d'une console.

#### Poursuiveur

Il suit et éclaire les artistes avec un projecteur qu'il manipule selon un plan de conduite établi par le régisseur lumière.

#### Groupman

Electricien spécialisé responsable du groupe électrogène, il s'occupe de l'installation et du fonctionnement du camion-groupe électrogène en l'absence de branchement sur le réseau électrique pour alimenter en électricité le lieu de l'évènement.

Il peut renforcer l'équipe lumière.

### CARACTÉRISTIQUES MÉDICO-PROFESSIONNELLES



#### Lieux de travail

##### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **multiplicité des lieux** (contraintes de la circulation routière), **dont certains ne sont pas dédiés aux spectacles** (local inadapté aux spectacles, ambiance thermique inconfortable, absence de moyens d'hygiène fixes, éclairage inadapté, accès difficile, posture contraignante par l'exiguïté)
- plateau de télévision, plateau de tournage (coactivité, chute)
- théâtre, opéra, cabaret (coactivité, éclairage localement insuffisant ou éblouissant, chute, bruit de fond)
- scène, salle de spectacle, salle de gala d'entreprise (coactivité, éclairage localement insuffisant ou éblouissant, chute)
- lieux de défilés de mode (coactivité, bruit de fond)
- tournage en extérieur (courant d'air, conditions climatiques)
- spectacles son et lumière (coactivité, éclairage localement insuffisant ou éblouissant, chute, bruit, conditions climatiques)

##### > Nuisances (préventions)

- **coactivité** (bien organiser la coactivité)
- **local inadapté aux spectacles, posture contraignante par l'exiguïté** (faciliter le rangement)
- **conditions climatiques** (limiter les temps d'exposition, organiser le travail avec des pauses, adapter la tenue)
- **bruit de fond** (effectuer le traitement acoustique des locaux à la conception (plafonds, murs, postes), réduire le bruit de fond)

- chute
- contraintes de la circulation routière (prévenir le risque routier)

### > Effets sur la santé

- fatigue visuelle
- effets extra-auditifs du bruit
- coup de soleil, coup de chaleur, insolation
- affections aiguës des voies respiratoires, syndrome de Raynaud, engelures
- lésion traumatique due à une chute



## Organisation du travail

### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- **intermittent** du spectacle (précarité du statut, employeurs multiples)
- **horaires de travail** : travail de nuit dans le milieu du spectacle, travail le week end, horaires chargés avec dépassement horaire fréquent (horaire générant une perturbation de la vie sociale et familiale, nuisances liées à l'amplitude horaire, nuit)
- travail en tournée, déplacements de durée variable (déplacement routier, contrainte relationnelle, rythme pouvant générer une perturbation de la vie sociale et familiale)
- multiplicité des tâches, polyvalence fréquente (charge mentale)
- contact avec le régisseur et le concepteur lumière
- représentation en direct (représentation en public)
- coactivité (nuisance en rapport avec les activités d'un même lieu)

### > Nuisances (préventions)

- employeurs multiples (veiller à la gestion des volumes de travail)
- travail dimanche et jours fériés, perturbation de la vie sociale, perturbation de la vie familiale (limiter le nombre de jours fériés travaillés par les salariés)
- nuisances liées à la simultanée des tâches (planifier le travail, veiller à la gestion des volumes de travail)
- déplacement routier (prévenir le risque routier)
- contrainte relationnelle (faciliter la communication)

### > Effets sur la santé

- trac
- asthénie
- syndromes comportementaux associés à des perturbations physiologiques et à des facteurs physiques, épisodes dépressifs
- troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes
- maladies endocriniennes, nutritionnelles et métaboliques, hypertension secondaire
- lésions traumatiques



## Tâches

### > Caractéristiques (nuisances possibles)

#### Tâches du technicien lumière :

- préparer et conditionner le matériel d'éclairage (manutention ou manipulation générant une charge physique de travail)
- vérifier le matériel loué
- charger et décharger le matériel d'éclairage (contrainte posturale, transport de charges en déplacement horizontal)
- monter, mettre en sécurité et démonter le matériel (travail en hauteur, contact avec les pièces chaudes, chutes)
- implanter les projecteurs (travail en hauteur)
- éclairer en suivant l'action
- assister le concepteur et/ou le régisseur (nuisances liées au travail en équipe, objectifs divergents et logiques différentes entre collègues)
- entretenir le matériel d'éclairage (port de charges, posture contraignante)

#### Tâches du concepteur lumière :

- concevoir la mise en lumière, réaliser le plan d'éclairage
- régler la lumière, la mixer

- surveiller le bon déroulement du spectacle (représentation en public)
- travailler avec toute l'équipe de réalisation

### Tâches du Groupman :

- préparer et installer le camion
- effectuer les branchements
- conduire le camion technique

#### > Nuisances (préventions)

- posture contraignante
- transport de charges lors de déplacements horizontaux, manutention (proposer une formation action PRAPE, utiliser des aides à la manutention, ordonnance de prévention des lombalgies)
- travail en hauteur (mettre les équipements de travail en conformité)
- contact avec les pièces chaudes (mettre en place la protection de l'outil, porter des gants, mettre en place la CAT devant une brûlure)
- chutes (adapter l'outil de travail)
- nuisances liées au travail en équipe, objectifs divergents et logiques différentes entre collègues
- représentation en public (temps de préparation suffisant)

#### > Effets sur la santé

- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative)
- lombalgie, sciatique ou cruralgie par hernie discale (RG 98 : liste limitative)
- lésion traumatique dues à une chute
- brûlures
- trac



### Outils et équipements

#### > Caractéristiques (nuisances possibles)

- projecteur et ses filtres (port de charges de taille et de poids très variables, surchauffe du matériel)
- plaques réfléchissantes
- bloc de puissance
- ballon éclairant (bouteille d'hélium)
- casque HF (exposition sonore ne dépassant pas les seuils réglementaires)
- caisse à outils
- engins de levage et élingues
- dérouleur et tireuse de câbles, tourets de câbles (manutention ou manipulation générant une charge physique de travail)

#### > Nuisances (préventions)

- manutention ou manipulation générant une charge physique de travail, port de charges de tailles et de poids très variables (proposer une formation action PRAPE, utiliser des aides à la manutention, ordonnance de prévention des lombalgies)
- bouteille d'hélium
- surchauffe du matériel (utiliser des extincteurs mobiles)
- exposition sonore ne dépassant pas les seuils réglementaires

#### > Effets sur la santé

- troubles musculo squelettiques des membres (RG 57 : liste limitative)
- douleurs dorso-lombaires
- effets extra-auditifs du bruit



### Produits, matériaux et publics concernés

**> Caractéristiques** (nuisances possibles)**Produits :**

- câbles électriques, armoire électrique, petites fournitures électriques (installation électrique)
- gel lubrifiant pour tirage des câbles
- bouteille d'hélium (hélium)

**Publics :**

- équipe de production du spectacle (contrainte relationnelle)
- artistes (situation entraînant une charge mentale particulière)
- tout type de public (contrainte relationnelle)

**> Nuisances** (préventions)

- installation électrique
- hélium (aérer, ventiler)
- contrainte relationnelle (faciliter la communication)
- situation entraînant une charge mentale particulière (former à la CAT face à une personne agressive, à des personnes différentes, à des personnalités difficiles)

**> Effets sur la santé**

- asphyxie entraînant une chute si travail en hauteur
- troubles névrotiques, troubles liés à des facteurs de stress et troubles somatoformes

**Tenue de travail****> Caractéristiques** (nuisances possibles)

- tenue civile adaptée à la saison
- vêtement de travail anti-statique et anti-feu
- chaussures de sécurité isolantes
- gants d'isolation électrique

**SANTÉ ET TRAVAIL**

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, entreprise par entreprise, amener à un suivi en surveillance dite renforcée. **Risque chimique**

Dans ce métier, un certain nombre de situations ou nuisances peuvent après évaluation, poste par poste, être considérées comme **des facteurs de pénibilité : Agents chimiques dangereux (ACD), Manutentions manuelles de charges**

Les différents tableaux de maladies professionnelles pouvant être concernés dans cette profession sont : **57, 98**

**CONCLUSION**

Les techniciens sont le plus souvent des intermittents du spectacle, mais ils peuvent être permanents au théâtre et dans les sociétés de télévision.

Ce poste est soumis à des **contraintes posturales** et **manutentions** importantes.



Fiche réalisée avec l'aimable participation des médecins du **Médecine et santé au travail**

Fiche résumée du 29/10/2010 issue de la **FMP Technicien lumière** consultable sur <http://www.fmpcisme.org>